

# INSCRIPTION A L'ÉCOLE DE PARDAILLAN

(nouveaux arrivants sur les communes du RPI  
et/ou inscrivant leur enfant pour la 1<sup>re</sup> fois dans une école du RPI)

## LISTE DES DOCUMENTS A FOURNIR

- ❖ Le livret de famille ou acte de naissance de l'enfant
- ❖ Une pièce d'identité du responsable légal de l'enfant et, le cas échéant, les conditions d'exercice de l'autorité parentale (jugement de divorce),
- ❖ La photocopie d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (taxe d'habitation, facture EDF, téléphone, ...)
- ❖ Le carnet de santé de l'enfant comportant les vaccinations,
- ❖ Les numéros de téléphone des parents (ou autres tuteurs légaux),
- ❖ Les adresses courriel des parents (ou autres tuteurs légaux),

Se présenter au secrétariat de la mairie de PARDAILLAN

### Mairie

822 route de Pardaillan

47120 PARDAILLAN

Lundi et le Mercredi de 8 h 30 à 12 h

Mardi et jeudi sur rendez-vous

[mairie.pardaillan@wanadoo.fr](mailto:mairie.pardaillan@wanadoo.fr)

05.53.83.02.05

## Pour contacter l'école de PARDAILLAN

Mme Aurore COISSIN, Directrice de l'école : 05.53.83.09.02

[ec.prim.pardaillan@ac-bordeaux.fr](mailto:ec.prim.pardaillan@ac-bordeaux.fr)

## Inscription à la CANTINE

### Documents à fournir :

- ❖ Fiche d'inscription à la cantine/garderie
- ❖ Un RIB (relevé d'identité bancaire)
- ❖ Règlement financier pour le prélèvement automatique
- ❖ Accusé réception du Règlement intérieur de la cantine et garderie

## Inscription pour le BUS SCOLAIRE

Inscription sur le site de la Région Nouvelle Aquitaine : [transports.nouvelle-aquitaine.fr](http://transports.nouvelle-aquitaine.fr)

Ou contacter le SIVU SCOLAIRE DE LA VALLEE DU DROPT à la mairie de Pardaillan

Secrétariat mairie de Pardaillan :

Lundi de 8h30 à 12h

Mercredi de 8h30 à 12h et de 14 h à 17 h

Tél : 05 53 83 02 05

Courriel : [sivm.valleedropt@wanadoo.fr](mailto:sivm.valleedropt@wanadoo.fr)